

Declics

Dialogues Entre Chercheurs et Lycéens pour les
Intéresser à la Construction des Savoirs



Appel à candidatures 2023

Les rencontres Declics auront lieu prioritairement entre
Le 18 novembre et le 21 décembre 2023



CERCLE FSER

Plus d'informations sur notre site web

<http://www.declics.info>

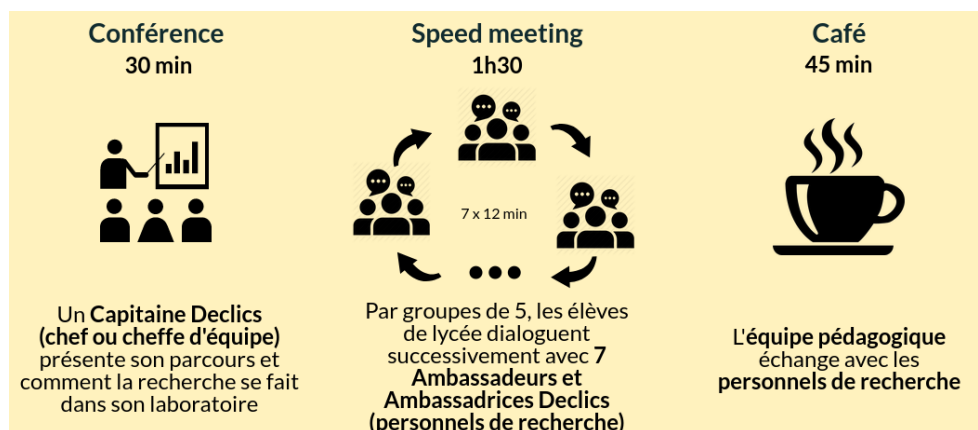
1. Declics, un programme plébiscité pour faire découvrir à vos élèves la recherche en train de se faire :

Le Cercle FSER propose le programme Declics (www.declics.info), à destination des lycéens et des lycéennes de France. Grâce au format original du speed-meeting, ces interventions interactives permettent à chaque élève de :

- rencontrer successivement 7 personnels de recherche **de spécialités différentes** afin de **découvrir la diversité des métiers de la recherche**,
- d'appréhender la **recherche fondamentale**,
- comprendre **comment les résultats scientifiques deviennent des connaissances acceptées**.

Le programme permet enfin de créer un lien pérenne entre personnels enseignants et scientifiques afin d'encourager les projets communs.

Pour les lycées éloignés des centres de recherche, nous vous proposerons la version numérique du programme appelée [e-Declics](#), tout aussi efficace que la version en présentiel.



Un kit contenant tous les outils nécessaires au bon déroulement de Declics, dont un guide, vous sera fourni à l'avance.

Quelques chiffres depuis 2015 :

- 41 400 lycéens et lycéennes (23 académies concernées sur tout le territoire français)
- 7 300 personnels de recherche
- 92% des personnels enseignants souhaitent renouveler leur participation.

2. Modalités de participation :

- **Candidater via <https://bit.ly/CandDeclics2023> avant le 30 mai 2023.** L'accord du chef d'établissement est obligatoire.
- **Être un personnel de lycée public ou privé** (enseignant(e), documentaliste, proviseur(e)...).
- Être en capacité de mettre en place autant de tables de discussion que de groupes de 5 élèves. Il faut pouvoir accueillir l'ensemble des élèves concernés dans une même salle pour la conférence d'introduction. Pour

eDeclics, vérifier qu'assez de postes informatiques sont disponibles (autant que de groupes de 5 élèves) et disposer d'une connexion internet stable. Nous limitons ainsi l'inscription à **3 classes maximum**. Pour plus d'élèves, veuillez effectuer deux candidatures séparées.

- Bénéficier du **Pass Culture collectif** (voir plus bas)
- **Tous les niveaux du lycée** sont concernés, y compris les classes de **seconde**
- **Toutes les disciplines** : Sciences Humaines et Sociales : Sciences économiques, Histoire, Géographie, Philosophie, Langues, etc, SVT, Physique-Chimie, Mathématiques, Sciences de l'Ingénieur sont concernées. Les équipes de scientifiques mobilisées sont **pluridisciplinaires**.

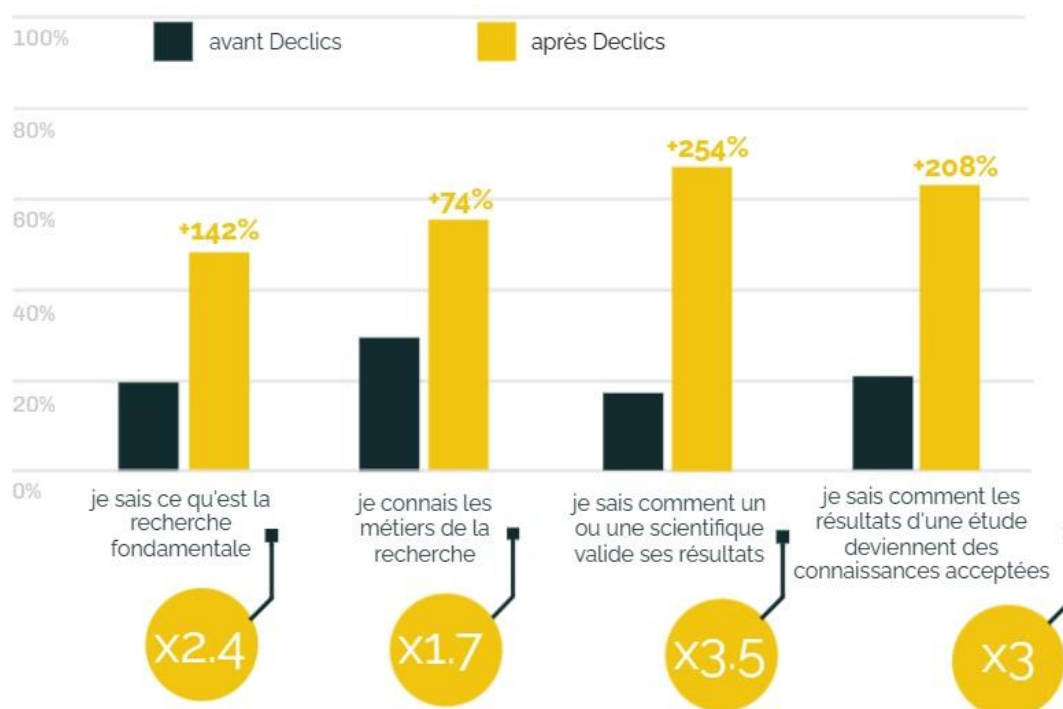
3. Calendrier :

Calendrier : [Plus de détails ici](#).

Les interventions se dérouleront entre le **18 novembre et le 21 décembre 2023** prioritairement.



4. Declics édition 2022, quelques chiffres et retours :



"C'était super intéressant, j'ai appris beaucoup de choses que je ne connaissais pas sur la recherche. Ça m'a ouvert à d'autres voies possibles de métiers." - Retour élève ayant participé à Declics 2022

- 100% des personnels éducatifs ont trouvé que l'accompagnement Declics rendait le dispositif simple à mettre en oeuvre.
- Après Declics, 3 fois plus de personnels éducatifs déclarent savoir qui contacter pour aider leurs élèves à trouver un stage en laboratoire.

5. Ils nous accompagnent dans ce programme :

Financiers

Fondation Schlumberger pour
l'Éducation et la Recherche



Partenaires



Précisions sur le Pass Culture :

La [part collective du Pass Culture](#) est un nouveau crédit attribué annuellement à l'établissement scolaire sur la base de ses effectifs pour subvenir à des actions culturelles. Sur la suggestion de la part du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de rectorats et de chefs d'établissements, et avec le soutien d'un grand nombre de Responsables Declics, l'inclusion de Declics au catalogue du Pass Culture a été expérimentée sur la saison 2022. Cela a permis à 110 enseignants et enseignantes de réserver leur événement, sans frais pour les établissements. Ainsi, à partir de cette année 2023 et pour les suivantes, Declics rejoint de manière pérenne l'offre du Pass Culture et les rencontres seront à valider sur la plateforme Adage.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les documents du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

- [Guide pour Pass Culture](#)
- [FAQ plateforme Adage](#)

Ce que cela permet :

Le Cercle FSER est une association à but non lucratif qui prend en charge une logistique importante pour permettre aux élèves de bénéficier de rencontres avec le monde scientifique par différents formats. Ce travail d'organisation, ayant permis de mettre en relation plus de 40 000 élèves et 7 500 scientifiques pour Declics depuis 2015 par exemple, nécessite un travail à temps plein pour plusieurs personnes, ce qui représente un coût conséquent. Declics est en large part financé par des subventions sur la base d'appels à projets, qui, par conséquent, ne sont ni pérennes ni garanties d'une année sur l'autre.

Proposer Declics parmi le catalogue d'options culturelles valables pour ces crédits permettra ainsi de pérenniser le programme et de se rapprocher à terme de l'objectif de permettre à chaque élève de bénéficier du programme et ainsi rencontrer la recherche en train de se faire.

Ce que cela implique pour les lycées :

- réservation de l'offre sur Adage suite à la validation de votre candidature en septembre (l'offre doit être confirmée par le chef d'établissement avant la rencontre)

utilisation du crédit collectif attribué par le ministère dans la limite de 250 euros pour une rencontre d'environ 35 élèves ou moins (une classe), ou 400 euros pour un groupe de 40-70 élèves (deux/trois classes). Le crédit utilisé est basé sur le nombre effectif d'élèves lors de la rencontre. Certaines Académies disposent d'une tarification différente en fonction de leurs financements internes.